



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 11 mai 2012

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

05-1	COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2011- VILLE – ASSAINISSEMENT – REGIE DES TRANSPORTS – SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1^e partie :

Ce compte administratif est malheureusement une pâle réplique des précédents.

Les recettes augmentent toutes (Impôts, droits de mutation, taxes sur les casinos...)

Oui, comme nous l'avons dit au moment du vote du budget, les impôts continuent à augmenter à cause des bases de calcul qui augmentent.

Quand on observe ces recettes, on peut s'apercevoir de la bonne santé de l'immobilier, je dis bien de l'immobilier pas le droit au logement et encore moins à prix décent.

L'augmentation des droits de mutation est conséquente et en plus accompagnée de l'augmentation de la TLE (Taxe Locale d'Équipement).

La ville d'Antibes reste championne de la construction, de la spéculation immobilière mais malheureusement toujours pas championne du logement social et du respect du droit au logement pour tous. NON, tout le monde ne peut toujours pas habiter Antibes !

Je constate aussi que les casinos ne connaissent pas la crise !

Finalement les seules recettes gelées sont celles de l'État, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Comme l'année dernière, vous choisissez de **faire des économies sur les frais de personnels** où la RGPP continue à sévir durement. 187 postes non pourvus parmi les 2172 mis au budget.

Dans tous les secteurs, des postes ne sont pas pourvus : administratif, technique, social, sportif, culturel, animation et la police municipale ! Ces économies se font forcément au détriment du service à la population.

Ceci est à mettre en parallèle avec des dépenses d'investissement réduites de 22 millions d'euros c'est-à-dire un tiers de ce qui était prévu dans le budget.

On voit encore une fois la réalité du fameux principe de modération du compte administratif par rapport aux effets d'annonce du budget et ceci sans jamais évoquer les besoins de la population.

Alors en général, vous nous vantez souvent votre souci du social avec l'augmentation de la subvention au CCAS. Et bien regardons cela d'un peu plus près. Certes, cette subvention augmente mais cette dépense ne représente que 3,62% des dépenses totales.

Et c'est finalement inférieur au remboursement des intérêts de la dette (4,12% des dépenses).

Et oui, la contribution des antiboises et antibois aux banques privées pour les seuls intérêts cette année est de près de 6 millions d'euros pour l'année 2011.

Et oui, l'assistantat et la cupidité des banques coûtent cher !

Imaginons un pays ou plutôt un gouvernement qui a le courage d'imposer des prêts à taux proche de 0 pour les investissements publics, cela permettrait une liberté de plusieurs millions d'euros cette année !

Le bilan de tout cela est un excédent de 22,7 millions d'euros sans même un point sur les besoins de la population.

- Oublié les FISAC du Centre-Ville ou de Juan les Pins
- Oublié les rénovations importantes et nécessaires des écoles
- Oublié les aménagements des rues, des trottoirs pour une circulation sans heurts
- Oublié les indispensables parkings de dissuasion aux entrées de la ville avec des navettes gratuits
- Oublié l'indispensable investissement foncier nécessaire pour répondre au droit au logement pour tous
- Oublié la demande pressante de la population de création de crèches
- Oublié la politique de la jeunesse
- Oublié l'indispensable renforcement des associations facteurs de lien social et culturel important

Par contre et pour terminer une dernière question, je me rappelle de vos paroles au moment des débats du parking du pré aux pêcheurs qui ne devait rien coûter à la ville.

Je constate dans les documents que ces travaux nous ont déjà coûtés 550 000 euros dont 345 000 cette année.

2^e partie :

Nous profitons aujourd'hui de cette délibération pour intervenir une dernière fois avant que vous offriez ce service au secteur privé.

Nous tenons une nouvelle fois à affirmer qu'il est possible et important de maintenir le SPANC sous forme de régie.

Nous avons la chance d'avoir un petit groupe de professionnels qui ont maintenant acquis un savoir-faire qu'ils mettent au service des usagers.

Usagers qui préfèrent la relation avec des employés de la mairie plutôt qu'avec des représentants du privé surtout lorsqu'il s'agit d'effectuer des travaux pour mise aux normes.

Nous vous le disons tranquillement, ce que vous avez fait avec les parkings en donnant la gestion au privé alors que s'offrait à nous la possibilité de lancer une régie, ne passe absolument pas auprès des utilisateurs.

Vous n'ignorez pas la grogne en termes de coût et de qualité de service concernant les parkings de la commune.

Pour le SPANC, la réaction sera la même lorsque les gens se rendront compte que l'entreprise qui vient faire les contrôles, qui au passage ne manquera certainement pas d'aggraver un peu la situation, sera parfaitement placée pour faire des propositions de mise aux normes avec cette fois des tarifs non contrôlés par la DSP.

Voilà où nous amène votre volonté de diminuer au maximum la masse salariale de la commune.

Voilà où nous amène votre volonté de favoriser le secteur privé.

Gageons que les administrés électeurs sauront vous faire comprendre qu'ils souhaitent des services de qualité à des coûts maîtrisés et ne veulent pas servir de « vache à lait » pour engraisser des actionnaires.